

dont les occupations sont si dangereuses, qu'elles ne peuvent se faire assurer dans les compagnies régulières ou ne peuvent le faire que pour de petites sommes et à de fortes primes.

En second lieu, une loi accordant une prime de 50c. par tonne à l'exploitation du minerai de plomb argentifère (galène) au Canada, du 1er juillet 1895 au 1er juillet 1900. Le crédit ouvert pour cette prime est de \$150,000 pour les cinq ans, soit \$30,000 par année. Elle ne sera payée qu'aux établissements qui seront en exploitation au plus tard le 1er janvier 1897.

Pas de fraudes Il y a quelques semaines, un correspondant de la *Gazette* lui signalait le fait qu'il avait vu des tinettes de beurre, que l'on chargeait sur un steamer dans un compartiment frigorifique, marquées *Danish Butter* (Beurre Danois). Cette expédition provenait probablement de la même maison qui avait l'habitude d'acheter du fromage d'une de nos fromageries canadiennes, d'en effacer la marque et de le marquer "Brockville" avant de l'expédier.

Cette manière de faire les affaires ne peut que jeter du discrédit sur notre commerce d'exportation et eu même temps sur nos produits eux-mêmes. Nous protestons énergiquement contre ce genre de fraude et nous demandons que notre beurre, comme notre fromage, soit offert en vente sur son mérite, et non pas sur une fausse marque.

Il paraît que le fait signalé n'était pas isolé, car M. Jodery, l'inspecteur du beurre nommé par le gouvernement, a cru devoir adresser une circulaire aux exportateurs, pour les informer que l'on exigerait que tout le beurre destiné aux compartiments frigorifiques soit marqué "Canadian" et qu'il refuserait tout colis portant une marque dans laquelle entrerait le nom d'un pays étranger, ou quelque indication d'une provenance autre que le Canada.

M. J. Davis, de Wood Close, Kent, Angleterre, a récolté cette année des pois dont la sève était vieille de 3,000 ans. Cette sève a été trouvée dans le sarcophage d'une momie découverte dans la Haute Egypte, près de Thèbes, à sept ou huit milles du Nil, il y a trois ans, par des excursionnistes anglais et américains. La localité porte le nom de "Vallée des Rois" et contient les tombes de nombre de rois et de princes de la 18ème dynastie. Les pois sont beaucoup plus petits que ceux d'aujourd'hui, ce qui paraît prouver que nos pois actuels ont été beaucoup améliorés par la culture.

LA BANQUE DU PEUPLE

Nous avons déjà eu occasion d'affirmer que la Banque du Peuple avait été forcée de suspendre ses paiements, non pas par le manque de confiance du public en général ni surtout des petits déposants, mais par le retrait de gros dépôts dont les propriétaires se sont laissés influencer par les manœuvres des ennemis de la banque.

Nous pouvons aujourd'hui en donner de nouvelles preuves. Lorsque la Banque du Peuple a demandé de l'aide à la banque de Montréal, cette dernière lui a dit : "Laissez-moi faire un choix de vos comptes d'escompte et je vous les paierai comptant." Ce qui fut fait, la banque de Montréal enlevant du même coup à la banque du Peuple ses plus sûres valeurs et sa meilleure clientèle. Ne voulant pas se laisser ainsi dépouiller en détail, la banque du Peuple s'adressa à la banque *British North America*, qui répondit carrément : "Nous vous avancerons tout l'argent dont vous aurez besoin, mais à une condition, c'est que vous allez liquider complètement."

On voit que les banquiers anglais ont eu, dès le début, la même pensée : faire disparaître une banque canadienne. Les meneurs de la campagne de bourse étaient-ils d'accord avec ces banques ?

Mais voici que l'organe principal de la finance anglaise, le *Journal of Commerce* met les pieds dans le plat et déclare formellement que la seule solution possible c'est la liquidation de la banque.

Dans deux articles sur la Banque du Peuple, dans son numéro du 23 courant, le *Journal* ramasse tous les bruits de la rue et les donne comme des faits ; il parle du montant énorme de billets d'accommodation dans le portefeuille de la banque, de méthodes singulières d'arranger les comptes, de soutirage de comptes, non seulement par les clients, non seulement par le caissier, mais même par les employés subalternes de la banque. En un mot, d'après lui, la banque est pourrie, complètement, des pieds à la tête, et il ajoute :

"On demandera : Mais pour quelle raison théoriser ainsi *ex post facto* ? Pour ceci que, quoiqu'il n'y ait pas lieu d'appliquer la leçon ailleurs, il n'est pas du tout *improbable* (il a probablement voulu dire : *probable*) que l'histoire des troubles financiers du pays soit close pour toujours avec la chute de la Banque du Peuple."

Cet ingénieux confrère qui accuse

formellement tous les employés de la Banque du Peuple de s'être servis sans scrupule des fonds de la banque pour leurs propres affaires, a pourtant commencé son premier article comme suit : "Le public est encore dans l'obscurité quant à ce qui concerne les affaires de cette banque, puisque, jusqu'à présent, les caissiers-conjoints n'ont pas fait leur rapport." Après avoir ainsi déclaré qu'il ne connaissait rien, le *Journal* aurait mieux fait de ne rien dire ; il aurait évité des désagréments que les employés de la banque, calomniés et vilipendés, vont probablement lui causer.

Mais, si nous tenions à relever cette invraisemblable orgie de dénigrement, c'est surtout pour faire remarquer combien on tient, en certains quartiers, à ce que la Banque du Peuple disparaisse.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

Un congrès des inspecteurs d'écoles de la province vient d'avoir lieu à St-Hyacinthe, à l'invitation et sous la présidence de l'honorable M. de la Bruère, surintendant de l'Education. Pareil congrès avait déjà eu lieu à Québec, en 1890. Il serait à désirer que ces congrès fussent plus fréquents. Il n'est personne, en effet, de mieux placé, que les inspecteurs d'écoles, pourvu qu'ils soient compétents, pour juger de l'efficacité de notre système d'enseignement primaire. Et d'après les rapports que nous avons lus des délibérations du congrès, nous sommes convaincus de la compétence au moins, de la très grande majorité d'entre eux. Il peut y en avoir d'incompétents — nous ne disons pas qu'il y en ait — mais, comme corps, ils nous paraissent bien à la hauteur de leur tâche et ils ont prouvé qu'ils avaient donné à l'exercice de leurs importantes fonctions un entier dévouement.

Trois questions principales ont occupé leur attention :

1o La capacité des instituteurs et des institutrices de l'école primaire.

2o Les méthodes d'enseignement suivies dans ces écoles.

3o L'uniformité des livres d'écoles.

D'autres questions d'un vif intérêt, mais moins importantes, à notre avis, ont aussi été débattues ; mais nous ne retiendrons que les trois qui précèdent.

Il fut constaté qu'un bon nombre d'institutrices primaires ne possédaient pas de diplômes. Ce sont, en grande partie, plutôt des enfants un